

Compte rendu CGT Débats CHSCT du 27 Avril
concernant gestion du COVID 19 et plan de
dé-confinement départementale

Chèr(e)s collègues,

L'activité syndicale poursuit son chemin en cette période bien complexe, nous devons nous adapter car les questions, qui se posent à nous, sont nouvelles et parfois inédites.

La CGT est en contact régulier avec le DGS et les DGA pour faire remonter les questions et autres problèmes rencontrés.

Le syndicat CGT reste à votre écoute et vous assure de sa disponibilité.

Nous avons participé à une réunion de CHSCT, qui s'est tenue en visioconférence sur deux jours, les 27 (J) et 28 Avril (Mat.).

La matinée du lundi 27 Avril a été consacrée à la gestion du COVID 19 dans la collectivité et aux premières grandes lignes du plan de dé-confinement.

En préambule des débats, un représentant de la CGT a lu une intervention du syndicat (consultable sur le site) concernant la gestion actuelle et à venir du COVID 19 dans la collectivité.

La CGT a aussi demandé une nouvelle réunion, lorsque tous les éléments du plan de déconfinement auront été détaillés, la mise à disposition des grandes lignes de ce dernier ne peut nous satisfaire en l'état.

La CGT a aussi demandé que tous les protocoles de mise en protection des agents ainsi que les fiches métiers dédiés soient transmis aux syndicats.

La Présidente a répondu favorablement à ces deux demandes.

1/Situation sanitaire.

Nous n'avons pas d'autres éléments à vous communiquer en la matière, nous attendons des informations du Médecin du travail.

2/ Equipements de protection individuelle des agents.

La CGT continue d'interroger sur les moyens de protection mis à disposition des agents pour continuer ou reprendre leurs activités.

L'administration fait état d'un stock de 220 000 masques chirurgicaux et de 3600 masques FFP2.

La distribution est en cours, les directives de l'Agence Régionale de Santé et celles du service de médecine préventive orientent cette mise à disposition.
Les masques sont prioritairement distribués aux travailleurs médicaux, médico-sociaux ainsi qu'aux collègues qui continuent de recevoir du public (MDCS).
Chaque agent devrait pouvoir, à terme, disposer de protections individuelles.
500 flacons de gel hydroalcoolique ont été commandés. La collectivité devrait percevoir en fin de semaine une commande de 10 000 surblouses.

Chaque agent, qui reprendra le travail en présentiel, dès le 11 Mai percevra un kit individuel de protection (40 masques soit 2 par jour de travail pour 1 mois, un gel hydro alcoolique, des lavettes microfibres). Du produit désinfectant sera présent sur chaque site afin de pouvoir nettoyer les postes de travail partagés et les véhicules.

la CGT a posé la question de la satisfaction des besoins d'un plus grand nombre d'agents en matière de protection, dès le 11 Mai, au regard des stocks qui peuvent vite s'épuiser.

Il nous a été répondu que les commandes se faisaient "très régulièrement".

La CGT a pointé le manque de visières de protection dans les agences des directions des routes et la nécessité de se passer cet EPI entre agents après l'avoir nettoyé.

Monsieur FELDNER a rappelé qu'il s'agissait d'un équipement individuel et que les besoins seraient satisfaits s'il s'avérait nécessaire. A ce jour, les interventions se font avec les masques.

La CGT a fait état de son interrogation quant à la tension possible sur la mise à disposition des masques ou autres moyens de protection compte tenu des difficultés d'approvisionnement dans notre pays.

3/ Réouverture des collèges.

La CGT demande d'abord si le Président du CD 41 va autoriser la réouverture des collèges du département.

La présidente des instances, Madame LHERITIER, indique qu'il s'agit d'une décision gouvernementale qui doit s'appliquer en tout lieu au risque d'engendrer une désorganisation territoriale.

Elle ajoute que la collectivité s'exerce à trouver les "meilleures solutions" pour garantir cette étape "sauf impossibilité majeure".

Nous prenons acte de cette décision et abordons les questions pratiques pour une sécurisation des personnels des collèges.

Les équipements individuels nécessaires à nos collègues sont parvenus dans les établissements.

La présidente rappelle que cette réouverture se fera progressivement dès le 18 Mai pour les élèves de 3ème

Les effectifs des élèves seront à hauteur de 50 %. Les responsables d'établissement essaient de sonder les familles pour connaître leurs intentions quant à cette reprise.

La question de la libre autodétermination, pour envoyer ou pas son enfant à l'école, ajoute à la difficulté de faire des projections concernant le nombre d'enfants présents.

La CGT a pointé des difficultés à venir concernant l'organisation de la restauration : impossibilité de respecter les règles de distanciation à "la petite plonge" et lors du service des viandes et légumes.

Les normes en matière d'hygiène alimentaire nous semblent peu compatibles avec la circulation d'un virus au sein d'un groupe.

Le Médecin du service prévention et santé a indiqué que l'absence de distanciation pour les professionnels au sein du service restauration " étaient des éléments bloquants " .

Le DGA a répondu que la solution envisagée de prendre son repas au sein des salles de classe n'était pas retenue . Le principe du SELF est lui aussi abandonné, un service à l'assiette serait préconisé.

L'organisation matérielle est en cours de réflexion sur ce sujet

L'utilisation des toilettes et des points d'eau est un autre problème qu'il faudra régler. la CGT rappelle la fréquentation régulière de ce lieu, sa potentielle promiscuité et pose la question du respect des règles de distanciation. Les règles de nettoyage dans ces bâtiments pour lutter contre le virus devront être clarifiées.

Nous avons posé la question de la réouverture des internats (Mondoubleau, Onzain...). Celle-ci est également actée sans que nous ayions plus de détails.

Le transport, compétence non départementale , sera assurée avec 50 % des élèves à bord. Les autocaristes n'ont pas les moyens matériels ou humains pour faire davantage.

Il est acquis que les élèves ne se déplaceront pas durant la journée de classe, les enseignants iront d'une salle de classe à l'autre avec l'obligation de nettoyer leur bureau à leur arrivée et/ou départ.

Des sens de circulation pourraient être définis afin de limiter les croisements.

La CGT rappelle que la moyenne d'âge des agents des collèges est élevée, il s'agit aussi d'une catégorie professionnelle très concernée par les restrictions au travail, le pourcentage d'agents vulnérables doit être important.

La CGT s'interroge donc sur l'augmentation des missions des agents des collèges, notamment en matière de nettoyage, rapportée à un effectif diminué par les restrictions et critères de vulnérabilité. On ne pourra pas "tout demander " aux agents des collèges dans ces conditions .

La question des conditions de cette reprise scolaire est emblématique de la difficulté, certes compréhensible à ce stade, d'avoir des réponses précises. Nous attendons maintenant des réponses détaillées après les annonces gouvernementales du premier Ministre et leur déclinaison sur le territoire départemental. Une date de réunion doit nous être proposée .

4/ Le champ social.

La CGT était, ces dernières semaines, intervenue sur l'inquiétude des professionnels en charge de l'évaluation des informations préoccupantes et plus précisément sur l'absence de retours du service de recueil des informations préoccupantes. Nos collègues craignent justement d'être submergés par de très nombreuses demandes qui seraient restées en attente.

Ces échanges ont permis de débloquer la situation. Les demandes d'évaluation d'IP arrivent dans les MDSCS et leur traitement est de nouveau opérationnel , ce depuis le 17 Avril date de sortie d'une note du DGA, Monsieur CADORET, sur ce sujet.

La CGT peut cependant regretter une communication inégale dans les MDSCS sur cette note de service.

Les évaluations au sein de la DA-MDPH vont reprendre également cette semaine. Un recensement est fait , au sein des sites de la DGAS, des bureaux et du nombre de personnes qu'ils peuvent accueillir dans les conditions de respect de la distanciation. L'accueil au public est de nouveau envisagé sous forme de rendez vous programmés.

Jusqu'à la date du 15 juillet , les réunions physiques doivent être évitées au profit des visioconférences. Cette disposition ne s'applique pas aux réunions de commission permanente et des instances paritaires (CT, CAP, CCP, CHSCT).

La CGT a posé la question de la reprise des droits de visite et d'hébergement pour les enfants confiés, notamment en matière de protection des professionnels (AF, référents des STEF) mais aussi des enfants.

Comment garantir une reprise relationnelle à même de protéger la santé physique et psychique des enfants ?

La question de la protection des professionnels concernés se pose dans des termes identiques.

Nous avons entendu la volonté du DGA de traiter cette question. La réponse apportée à notre question devra prendre en compte de nombreux paramètres: **la protection, le respect du droit des familles, une nécessaire progressivité liée à la préparation des enfants à ces rencontres, ...**

Nous ne doutons pas de la difficulté à trouver une juste réponse, la communication sera primordiale sur ce sujet très sensible si l'on ne veut pas amplifier des craintes légitimes.

La reprise du chemin de l'école pose aussi problème pour les enfants confiés : est-ce qu'une autorisation parentale ne serait pas nécessaire dans cette situation ?

Le nettoyage des lieux de travail reste une question centrale compte tenu des mesures à prendre pour bien nettoyer. La CGT avait déjà questionné la propreté toute relative de certains sites, avant la crise, liée au manque de temps pour effectuer le ménage.

Le directeur de la logistique nous indique que depuis le 9 Mars les sociétés de nettoyage ont reçu des consignes très explicites de nettoyage des points contacts (poignée, surface plane...). Il ajoute que les agents de nettoyage ont d'ailleurs davantage de temps pour exécuter leurs missions... **Au moins un de nos représentants a répondu que le temps alloué au nettoyage n'avait pas été augmenté sur son lieu de travail.**

Nous avons posé la question de la fréquence de nettoyage des toilettes, 2 fois par jour, sans obtenir de réponse.

La question du nettoyage des antennes et celle de la fréquentation de ces permanences, sous forme de visites spontanées des usagers, reste à régler.

5/ Le domaine routier.

La CGT a d'abord questionné le caractère essentiel de la reprise des chantiers... Pas de réponse sur ce point.

La reprise du fauchage est actée au 4 Mai, s'agissant d'une mission de service public. Les chantiers d'enrobés (NOYERS, BRACIEUX) reprendront le 11 Mai avec les équipes dédiées.

Nos représentants, agents des routes, ont questionné le DGA sur l'impossibilité de respecter les règles de distanciation pour les agents chargés des enrobés chauds , le partage d'outils porteurs de contamination croisée... Nous n'avons pas de réponses précises sur ces questions...La réflexion semble actuellement davantage se situer dans le domaine de la projection que dans le champ de propositions concrètes. Nous attendrons donc une prochaine réunion pour en savoir plus.

Des propositions existent cependant pour l'utilisation par les personnels des véhicules de service : 2 agents par véhicule avec port de masque voire trois pour des véhicules plus grands (2 sur la banquette avant et le troisième en quinconce derrière).

Les agents des directions des routes NORD, SUD et CENTRE continuent à être positionnés dans la planning en cours habituellement.
Les bâtiments des agences routières devraient à nouveau être nettoyés.

6/ Divers.

Nous avons posé la question du maintien en ASA "garde d'enfants" pour nos collègues qui feraient le choix de ne pas scolariser leur(s) enfants. Il nous a été répondu qu'il fallait attendre la déclaration du premier Ministre pour répondre.

Conclusion :

La CGT convient de l'extrême difficulté à trouver des solutions rapidement à tous les problèmes posés, le temps et la progressivité des mesures à mettre en oeuvre sont des passages incontournables.

Pour autant , nous attendons une date de prochaine réunion avec la communication d'éléments plus détaillés des actions à mettre en oeuvre pour le plan de dé-confinement.

La CGT reste sur sa ligne de conduite : la protection des agents dans l'exercice de leurs missions.

Nous sommes actifs et disponibles durant cette période, vous pouvez nous téléphoner au **06 22 79 97 74 ou nous envoyer un mail à cgt@departement41.fr**

En attendant prenez soin de vous et de vos proches, respectez les gestes barrière et limitez les contacts.

À bientôt

Ph.DECLERCK

Secrétaire CGT